

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 17

25^e année • mercredi 27 avril 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

DES HAUSSES DE SALAIRES S'IMPOSENT

En raison de l'inflation et de la flambée annoncée des primes d'assurance maladie, les ménages pourraient perdre plus de 3000 francs de pouvoir d'achat sur l'année. Les syndicats exigent que des contre-mesures soient prises. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Solidarité auscultée

Sonya Mermoud

Chaque semaine, une à deux personnes décèdent faute d'avoir bénéficié d'un don d'organes à temps. Chaque semaine, des patients espèrent la greffe d'un nouveau cœur, d'un poumon, d'un foie, d'un pancréas, d'un rein, etc. – l'année dernière, 1434 se trouvaient dans cette situation. Cette cruelle attente peut durer entre un et sept ans, générer une forte détérioration de l'état de santé du malade et, parfois, se révéler fatale. Plus de vies pourraient cependant être sauvées; nombre de souffrances atténuées, voire évitées, aussi dans l'entourage. Et c'est bien le but visé par la modification proposée dans la Loi sur la transplantation. Une révision qui sera soumise au verdict des urnes le 15 mai prochain. Les citoyens devront alors se prononcer sur la notion de consentement présumé. En clair, en l'absence d'une opposition explicitement signalée en la matière, chaque

adulte deviendra un donneur potentiel. Mieux, un sauveur potentiel. Et ce sans limite d'âge. Ce changement de paradigme augmenterait grandement les chances d'échapper à la mort pour de nombreux malades, comme il participerait à une meilleure qualité de vie pour d'autres. Aujourd'hui, c'est le principe inverse qui prévaut: le prélèvement d'un organe n'est autorisé que si la personne a manifesté son accord explicite, en remplissant par exemple une carte ad hoc ou des directives anticipées. Cette manière de faire se traduit par un manque important de donneurs. Et contraste avec les résultats d'un sondage effectué par Swisstransplant: plus de 80% des Suisses se montrent favorables aux prélèvements post mortem. Une position qui entraîne pourtant peu de démarches dans ce sens. Sans réelle surprise. Rares sont les personnes qui, en bonne santé, pensent à concrétiser leur accord. Par omission probablement. Ou en estimant qu'elles auront toujours encore le temps pour agir. Le passage à l'acte confronte aussi les candidats à leur propre mort. Une question qui reste souvent taboue dans notre société tendant constamment à occulter cette finalité... Equilibrée, la solution préconisée par les partisans de la nouvelle législation comporte des garde-fous. Aucun prélèvement ne sera effectué de manière automatique. Un entretien avec les proches reste à l'ordre du jour. Ces derniers pourront toujours alors mettre leur veto s'ils estiment ou soupçonnent que la pratique se trouve en porte-à-faux avec la volonté du défunt. Voilà qui devrait rassurer les personnes hé-

sitant à franchir le pas vers le consentement présumé. Un principe au demeurant adopté dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Croyances religieuses, droit à l'autodétermination et à l'intégrité physique qui ne saurait être revendiqué, peurs irrationnelles... le refus des adversaires puise à différentes sources. Chacun est bien entendu libre de se positionner comme il l'entend. Une norme que respecte la nouvelle loi puisqu'elle n'impose rien à titre individuel. Il suffit aux opposants de déclarer leur non-consentement, garantissant dès lors l'aspect volontaire de l'acte. En revanche, un rejet entérinera une situation problématique depuis des lustres. Et souligne l'étrangeté de préférer à un prélèvement en faveur de la vie, la destruction de la dépouille... Un don d'organes peut sauver jusqu'à neuf personnes. La probabilité d'en avoir besoin soi-même, ou un membre de sa famille, se révèle six fois supérieure à celle de pouvoir donner ses organes. En remplissant son bulletin de vote, il s'agira de s'en souvenir. Et si ce n'est à titre personnel, pour son enfant, ses parents, ses amis et tous ces anonymes qui se trouveront peut-être demain sur l'inquiétante liste des personnes en attente d'une transplantation. Le 15 mai prochain, c'est la solidarité du plus grand nombre qui sera auscultée... ■

PROFIL



Jonas Arjones cultive son bonheur.

PAGE 2

INITIATIVE

Alléger les primes d'assurance maladie.

PAGE 3

ANTENNES 5G

Verdict de la Haute Cour attendu.

PAGE 5

GENÈVE

Un patron de la métallurgie du bâtiment dénoncé.

PAGE 9

«LE BONHEUR SE CULTIVE»

Devenu maraîcher après une reconversion professionnelle, Jonas Arjones associe son métier à un engagement politique. Hors-champ

Sonya Mermoud

Du rouleau à peinture au sarcloir en passant par un stage dans le domaine éducatif ou encore à Unia, Jonas Arjones s'est essayé à plusieurs métiers avant de trouver sa voie professionnelle. Aujourd'hui, le jeune homme de 26 ans s'est lancé dans une aventure en phase avec sa sensibilité écologique et son souci d'indépendance, son besoin de se dépenser physiquement et un amour de la vie au grand air. Titulaire d'un CFC de maraîcher, le Neuchâtelois vient d'ouvrir, avec un ami d'enfance, sa propre exploitation dans le Val-de-Ruz. Et travaille une surface d'un hectare où il projette de cultiver une quarantaine de légumes bios, porté par un idéal politique et soucieux de la crise climatique. Le Neuchâtelois entend promouvoir une agriculture de proximité, respectueuse des sols et des circuits courts. Il écoulera ses produits via la vente de paniers et une présence hebdomadaire au marché – «Notre champ se situe à 600 mètres de là.» Il fait aussi partie de la coopérative D/Clic Terroir, une plateforme de distribution de denrées du crû. Le lancement de sa petite entreprise a bénéficié de différentes subventions, d'un financement participatif et de l'apport d'un privé. «Nous sommes partis de zéro. Nous n'avions pas de fonds propres, pas de terrain – nous le louons», précise Jonas Arjones qui, bien que sans expérience dans son nouveau domaine, s'est toujours passionné pour l'agronomie. Et se réjouit désormais de sa nouvelle orientation.

LA BEAUTÉ CACHÉE DES VERS

«J'ai un sentiment de liberté et d'être utile. Et j'apprécie par-dessus tout la dimension politique de mon travail», ajoute le jeune homme, membre de l'organisation syndicale paysanne Uniterre, insistant sur l'importance de débattre, d'échanger et de redresser la barre des dysfonctionnements. «Les pouvoirs doivent se poser les bonnes questions, la pression populaire se maintenir. Je ne manifeste pas avec les mouvements climatiques mais suis actif dans mon milieu et auprès de ma clientèle. Je m'intéresse aussi par exemple à la captation de carbone», poursuit le maraîcher. Et

d'insister sur l'effondrement de la biodiversité dans les sols, conséquence de pratiques peu vertueuses générant la disparition des vers de terre. Des animaux qui le fascinent. «Ils ne sont pas très beaux, mais tellement utiles. D'une beauté cachée», sourit le passionné aux mains terreuses, expressives, qui travaillait autrefois comme peintre en bâtiment. «J'ai renoncé à ce métier, même s'il était source de bons revenus. Trop de stress engendré par la pression des délais... des relations difficiles avec les clients... un ton sec avec les ouvriers. J'ai fini par faire un burn-out», raconte Jonas Arjones aussi en porte-à-faux avec «l'incohérence d'un bétonnage galopant». Sur les conseils de son psy, il entame sa reconversion professionnelle. Et, séduit par le travail des champs, monte en parallèle son projet avec son associé. Un virage qu'il n'a pas opéré à la légère, ayant tâtonné pour trouver son équilibre professionnel.

ENTRE DEUX MONDES

Jonas Arjones effectuera un stage pour devenir maître socioprofessionnel qui ne le convainc pas. Il se familiarisera également avec le travail de secrétaire syndical une année durant à Unia Neuchâtel. Son expérience dans le bâtiment et sa maîtrise de l'espagnol, la langue d'origine de son père, sont autant d'atouts alors appréciés par son employeur. «J'ai côtoyé des personnes magnifiques, très dévouées à la cause, qui défendaient avec force les droits des salariés. J'ai également pu faire valoir ma double culture auprès des employés. Mais Unia, c'est aussi une grosse machine, un appareil lourd», souligne l'indépendant, restant attentif à un monde du travail en pleine mutation. Largement influencé par le philosophe français Bernard Stiegler, auteur de nombreux ouvrages sur l'automatisation et la numérisation de la société, Jonas Arjones s'interroge sur l'avenir. «Il y a de plus en plus de robots. Les 60% des postes risquent de disparaître. Ça fait froid dans le dos.» Un commentaire qui ne reflète pas pour autant une opposition à ce développement. «Tout dépendra de la manière dont on gèrera cette technologie. A voir si elle permettra aux humains de dégager du temps pour des tâches plus créatives. Nous faisons face à des choix majeurs

de société, d'où l'importance de voter, d'élire les bonnes personnes.» Les évolutions en cours concernent aussi le métier de maraîcher avec d'avantage de machines, d'outils connectés, etc. «Certains y recourent largement. Il y aura moins de travail manuel. Je me situe entre deux mondes, favorable à une certaine automatisation sous réserve de garder l'entière capacité décisionnelle», note le cultivateur qui se définit comme un réaliste.

SANS TABOU

D'une grande sociabilité, Jonas Arjones n'imagine pas vivre sur une île déserte –

«Je ne verrai alors que le suicide ou une bouteille de vin», sourit-il. Mais, s'il veut encore croire en les humains, il qualifie sa position d'ambivalente. Et confie, au rang de ses peurs, outre les dégâts qu'engendrera la poursuite de la hausse des températures, la guerre «à nos portes». «Elle m'évoque ma propre mort. Je l'assume mal, convaincu qu'il n'existe rien au-delà», note cet athée qui, en couple, réfléchit à fonder une famille au regard de la situation du monde. «Adolescent, je ne l'imaginais clairement pas, mais aujourd'hui, j'hésite... Ce serait aussi dommage de ne pas pouvoir transmettre les valeurs que

je défends.» Celles de Jonas Arjones parlent de tolérance, d'ouverture à l'autre et d'empathie, son maître-mot. Il adore débattre, discuter de tous les sujets, sans tabou. Et rien ne l'irrite plus que les pensées réductrices, les jugements à l'emporte-pièce. «La vie n'est pas compliquée mais complexe», insiste le maraîcher, s'estimant heureux, «mais pas tout le temps», et rappelant que «le bonheur, ça se cultive»... ■



Le travail de la terre procure à Jonas Arjones un sentiment d'utilité et de liberté.

LES TRAITS TIRÉS

Vincent



DES HAUSSES DE SALAIRES S'IMPOSENT

A cause de l'inflation et du choc des primes des caisses maladie, les travailleurs pourraient perdre plus de 3000 francs de pouvoir d'achat sur l'année. L'USS exige que des contre-mesures soient prises

Manon Todesco

Après plus de dix ans d'absence, le retour de l'inflation crée une situation inédite. En 2022, le renchérissement annuel dépassera la barre des 2%. Sans le compenser, l'Union syndicale suisse (USS), qui tenait une conférence de presse le 20 avril à Berne, a calculé que les employés subiraient, avec un salaire moyen, une perte réelle de revenu de 1600 francs par an. Les familles avec enfants dont les deux parents travaillent, elles, perdront jusqu'à 2200 francs. Et cela sans compter une perte de pouvoir d'achat supplémentaire évaluée à 1000 francs par an due à l'explosion des primes d'assurance maladie qui pourrait avoisiner les +10%. Pour l'USS, il est urgent que des contre-mesures à la baisse du pouvoir d'achat soient prises afin que les salariés aient leur «juste part» de l'évolution économique favorable à laquelle ils ont contribué. «Des augmentations générales de salaires sont indispensables afin d'éviter une douloureuse érosion des revenus réels», revendique la faitière dans son communiqué de presse.

RATTRAPAGE NÉCESSAIRE

Au total, les familles aux revenus bas ou normaux s'exposent donc à une perte de pouvoir d'achat de près de 3500 francs annuels. Une situation préoccupante

alors que, rapporte l'USS, les groupes à revenus supérieurs et les managers se sont accordé des augmentations de salaires substantielles. «Les revenus réels doivent progresser, afin que l'inflation ne constitue pas un sérieux danger pour la population active», explique Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS. Et Vania Alleva, présidente d'Unia, de confirmer que les salaires normaux n'augmentent que bien trop lentement. «Les gains de productivité n'ont pas été redistribués aux travailleuses et aux travailleurs. Le besoin de rattrapage est donc bien réel parmi les bas et moyens revenus.»

La bonne nouvelle, c'est que la conjoncture économique générale est bonne! Certaines branches ont complètement récupéré de la crise sanitaire, d'autres sont en plein essor: il y aurait donc une réelle marge de manœuvre pour octroyer des hausses de salaires, constatent les syndicats.

A cela s'ajoute l'excellente santé financière des cantons. «Les cantons ont bouclé ces deux années placées sous le signe du coronavirus avec des excédents de plus d'un milliard de francs (2020), voire 2,7 milliards de francs (2021).»

REVENDEICATIONS

Pour Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, l'heure est à l'action: «Nous vivons un choc comme on n'en avait plus



THÉRIY PORCHET

Les syndicats s'inquiètent du renchérissement du coût de la vie qui va fragiliser le budget des familles aux bas et moyens revenus.

connu depuis longtemps. Les travailleurs ont besoin que des améliorations salariales substantielles interviennent sans tarder et que des mesures soient prises contre le fardeau des primes des caisses maladie.»

Contre la perte imminente du pouvoir d'achat, les revendications sont

les suivantes: d'abord, l'USS exige des augmentations générales de salaires, avec la compensation du renchérissement et une hausse des rémunérations réelles; elle demande, par ailleurs, que toute personne occupée à plein temps perçoive un salaire d'au moins 4000 francs, et ce 13 fois par an;

enfin, elle réitère son combat pour la hausse des réductions des primes maladie afin que personne en Suisse ne consacre plus de 10% de son revenu à ce poste (lire ci-dessous). ■

Primes d'assurance maladie: le Conseil national peut mieux faire!

Le Parti socialiste, auteur de l'initiative d'allègement des primes, et l'USS demandent au Conseil national de revoir sa copie et de proposer un contre-projet qui améliore vraiment la situation de tous les ménages

Manon Todesco

Cet automne, une nouvelle hausse des primes d'assurance maladie est attendue, menaçant le pouvoir d'achat des ménages, alors qu'elles tiennent déjà une place prépondérante dans leur budget. Pendant que les salaires et les rentes stagnent, les loyers, les charges, l'énergie ou encore la TVA ne cessent d'augmenter, provoquant des situations de plus en plus difficiles pour les familles et les personnes seules, notamment pour celles qui gagnent juste trop pour bénéficier de réductions de primes.

Le Parti socialiste, à travers son initiative populaire fédérale d'allègement des primes, propose de soulager tous les ménages suisses en plafonnant les primes d'assurance maladie à un maximum de 10% du revenu, à travers l'augmentation des réductions de primes. Deux tiers des dépenses seraient pris en charge par la Confédération et le reste par les cantons. Le texte a été rejeté par le Conseil fédéral - principalement pour des désaccords en matière de financement - qui lui a opposé un contre-projet, jugé «minimaliste» et «largement insuffisant» par l'Union syndicale suisse (USS), qui n'aurait que des effets marginaux dans quelques cantons. Enfin, nouvelle désillusion: une majorité de la Commission de la sécu-

rité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a accepté ledit contre-projet en première lecture, refusant un compromis qui améliorerait substantiellement la situation de la classe moyenne.

CLASSE MOYENNE BAFOUÉE

Pour bien comprendre, sur les 5,5 milliards de francs versés actuellement par la Confédération aux cantons dans le cadre de la réduction des primes d'assurance, environ 3 milliards sont principalement utilisés pour les bénéficiaires de prestations complémentaires et de l'aide sociale. «Le compromis refusé est pourtant essentiel face à la situation actuelle, à savoir ne pas imputer le montant destiné aux bénéficiaires de prestations complémentaires à la réduction de primes, il aurait permis de doubler le montant destiné aux autres assurés et d'améliorer ainsi durablement la situation de cette part importante de la population, en préservant les aides des autres personnes», expose le PS dans un communiqué de presse.

Une déception partagée par la faitière syndicale. «Malheureusement, la commission n'a pas su transformer le contre-projet du Conseil fédéral en une proposition vraiment efficace», écrit l'USS, également dans un communiqué de presse. «Pourtant, à voir ses pro-

jets en matière fiscale, la majorité de droite du Conseil fédéral et du Parlement semble estimer que la Suisse dispose de marges de manœuvre financières importantes. On ne comprend dès lors pas pourquoi les ménages à faible ou moyen revenu devraient rester écrasés par le poids de primes maladie exorbitantes. Est-il nécessaire de rappeler ici que nous venons de traverser une pandémie historique qui a démontré de manière éclatante la valeur inestimable d'un système de santé de qualité, facilement accessible pour toute la population?»

GESTE FORT ATTENDU

Une deuxième lecture aura lieu au mois de mai. Le Parti socialiste et l'USS appellent la commission à impérativement saisir cette seconde chance et à changer son fusil d'épaule pour mettre en place de réelles améliorations. «Le PS suisse attend maintenant de la majorité de droite qu'elle prenne enfin au sérieux le problème de l'augmentation des primes et qu'elle tende la main en vue d'une solution, exprime le PS. Nous sommes ouverts à un grand compromis qui englobe la maîtrise des coûts, mais il faut un geste fort pour la réduction des primes dans le contexte d'inflation.» ■

Gilbert Houngbo élu à la direction de l'OIT

Le nouveau directeur succédera en octobre à Guy Ryder, en fonction depuis 2012

Jérôme Béguin

Gilbert Houngbo sera le prochain directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT). Actuellement président du Fonds international de développement agricole, cet ancien Premier ministre togolais (2008-2012) a été élu le 25 mars par le conseil d'administration de l'institution composée de représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs. Il prendra ses fonctions le 1^{er} octobre prochain et succédera au Britannique Guy Ryder, en poste depuis 2012.

S'exprimant à l'issue de l'élection, Gilbert Houngbo s'est engagé «à représenter les voix de ceux qui comptent sur nous à



MARCEL CROZET/OIT

Gilbert Houngbo, premier représentant du continent africain nommé à la tête de l'OIT, s'est engagé à combattre les injustices sociales présentes partout dans le monde.

l'OIT: je pense aux quatre milliards de personnes dans le monde qui n'ont pas accès à la protection sociale; je pense aux plus de 200 millions de femmes et d'hommes qui sont confrontés au chômage; aux 160 millions d'enfants qui travaillent; aux 1,6 milliard de personnes qui travaillent dans le secteur informel; je pense aux femmes et aux hommes qui sont confrontés à la discrimination, à la violence et au harcèlement sur le lieu de travail et ailleurs. Ce sont là autant d'expressions d'une injustice sociale inacceptable que nous sommes moralement, sinon légalement, tenus de combattre.»

Gilbert Houngbo était soutenu par le mouvement syndical international. Il était opposé à quatre autres candidats, notamment à la Française Muriel Pénicaud, ancienne ministre du Travail (2017-2020). Au second tour, il l'a emporté face à cette dernière par 30 voix contre 23, 3 suffrages s'étant portés sur deux autres candidats. Saluant dans un communiqué l'élection du premier représentant du continent africain porté à la tête de l'OIT, le syndicat français CGT a relevé que le bilan de la ministre nommée par le président Macron était marqué «par l'affaiblissement des garanties collectives, du droit à la représentation des travailleurs et, plus généralement, du Code du travail. Les mesures qu'elle a parrainées durant son ministère portent atteinte à six conventions de l'OIT et font l'objet de deux plaintes communes à plusieurs organisations syndicales françaises.»

Durant la campagne, Gilbert Houngbo a déclaré qu'un «nouveau contrat social mondial» s'imposait et affiché son ambition de placer l'institution basée à Genève «au cœur de l'architecture sociale mondiale». ■

LA 5G DEVANT LES JUGES

Le Tribunal fédéral se prononcera sur deux recours pionniers contre l'implantation de la 5G en Suisse. Explications

Textes Aline Andrey

Deux antennes, dans le canton de Fribourg, font l'objet de recours au Tribunal fédéral (TF) déposés par Stop5G Glâne et des particuliers avec leur avocat Raphaël Mahaim, également conseiller national Vert. Une démarche pionnière, car, dans les autres cantons, tels Vaud et Genève, les moratoires décrétés dès 2019, ont ralenti les procédures (ils ont été levés depuis). Deux ou trois procédures auprès du TF ont également été lancées depuis la Suisse alémanique. La Haute Cour devrait rendre ses arrêts dans quelques mois et cela aura un impact important dans tous les cantons sur l'implantation des antennes 5G. Pour l'heure, les quelque 3000 oppositions de citoyens déposées suivent leur cours, sauf dans quelques cantons comme Fribourg et Berne qui ont décidé d'attendre la décision du TF. «Dans

certains lieux, des permis sont délivrés; dans d'autres, quand il existe une résistance dans les communes, il y a refus. Dans ces cas, ce sont ensuite les opérateurs qui font recours. Je suis plusieurs affaires qui seront bientôt devant le Tribunal cantonal avant, certainement, d'arriver également au TF», explique M^e Raphaël Mahaim.

DÉNI DÉMOCRATIQUE

Les arguments mis en avant par l'avocat reposent sur deux axes. Le premier est lié à la spécificité de chaque projet, indépendant de la 5G, eu égard à la protection du patrimoine, du paysage, de la forêt, à l'aménagement du territoire. Le second soulève plusieurs points importants. Tout d'abord, le déni démocratique de l'introduction de la 5G. «La garantie constitutionnelle de la base légale n'a pas été respectée. Le peuple n'a pas eu la possibilité de déposer un référendum, car il n'y a pas

eu de loi. Les opérateurs ont utilisé les lacunes des ordonnances. Mais nous verrons ce qu'en dit le TF», souligne M^e Raphaël Mahaim, pour qui le dépôt d'une initiative serait, sur le principe, souhaitable, mais risque de prendre trop de temps jusqu'à son acceptation. Ensuite «au vu de ce déploiement sans précédent - entre 20 000 et 25 000 antennes, dans chaque village, à proximité des écoles, derrière chaque clocher -



THIERRY PORCHET

Le verdict de la Haute Cour, qui devrait être rendu dans quelques mois, aura dans tous les cantons un impact important sur l'implantation des antennes 5G.

lié à la guerre commerciale des opérateurs, une planification serait nécessaire». Un point remis en cause par le rapport du Conseil fédéral du 13 avril (voir l'encadré ci-dessous) qui contredit les prévisions initiales de la Confédération elle-même. Et enfin, il y a la grande question du principe de précaution. «Les opérateurs savaient que les valeurs limites devaient être augmentées. Et avec cette entourage des facteurs de correction qui permet de modifier les valeurs sans les modifier (en acceptant des pics sur un temps donné), et avec la prolifération

des antennes, notre santé - les électrosensibles en témoignent déjà - est affectée. Les conséquences de l'addition des rayonnements n'ont pas été encore assez étudiées. Des recherches ont cependant démontré que ces rayonnements ont des effets non thermiques sur les cellules des êtres vivants.» Par ailleurs, l'avocat s'insurge contre les lacunes des contrôles des émissions des antennes. «Toute une série de tests ont montré que les valeurs limites sont régulièrement dépassées, également dans des zones sensibles comme les écoles. C'est choquant!» ■

BEAUCOUP MOINS D'ANTENNES QUE PRÉVU

Un rapport du Conseil fédéral, intitulé «Pour un réseau de téléphonie mobile respectueux du développement durable», estime qu'il y aura quatre fois moins d'antennes 5G que prévu. Soit 7500 au lieu de 26 500 «grâce à de récentes modifications des bases légales». «Les coûts s'en trouvent nettement réduits: 3,2 milliards de francs au lieu de 7,7 milliards». A la suite de cette annonce publiée le 13 avril, Chantal Blanc, fer de lance de l'association fribourgeoise Stop5G Glâne, voit cette réduction d'un bon œil, mais s'interroge sur ce revirement. «Est-ce une stratégie de la part des opérateurs pour faire passer les facteurs de correction, qui permettent d'émettre momentanément jusqu'à dix fois plus que prévu? De plus, la manière d'appliquer ces facteurs de correction aux antennes contrevient à la jurisprudence du Tribunal fédéral et à l'avis des autorités qui traitent de la protection contre le rayonnement non ionisant, Cercl'Air.» Si elle regrette que le nombre d'antennes supplémentaires déjà construites ou à construire exposera

la population à leurs rayonnements, elle se réjouit que le rapport prévoit un suivi sanitaire. «C'est une excellente chose! D'autant plus que c'est l'Institut de médecine de famille de Fribourg qui met en place ce suivi sur la base d'un rapport établi par les Médecins en faveur de l'environnement. Reste qu'un monitoring accompagne ce suivi sanitaire. Et, de ce côté-là, on s'attend malheureusement à des propos un peu trop rassurants, puisque ce seront des moyennes d'exposition qui seront données et que les pics provoquant les effets non thermiques sur la santé seront gommés. Il est de plus très parlant que la mesure du rayonnement auquel seront exposés les élèves dans les nouvelles classes numériques ne soit pas prévue.» Et Chantal Blanc de rêver: «Si seulement le déploiement des mesures de protection de la population était aussi rapide que le déploiement de nouvelles technologies servant essentiellement aux loisirs...» ■

Pétition contre le tout-jetable



FLURIN BERTSCHINGER/GREENPEACE

Barrage au tout-jetable: le 12 avril, Greenpeace a remis aux autorités fédérales une pétition munie de 17 383 paraphes. Les signataires demandent au Parlement d'ancrer, dans la Loi sur la protection de l'environnement, le droit à la réparation. En d'autres termes, ils désirent que les élus rendent les réparations d'objets «accessibles, attrayantes et abordables pour la population suisse», précise l'organisation écologiste dans un communiqué. L'ONG rappelle que, si tous les pays consommaient autant que le nôtre, il faudrait trois planètes pour couvrir les besoins. «Il est temps de changer nos habitudes de consommation de manière à ne plus nuire à l'environnement et au climat. Pour cela, nous avons besoin de conditions-cadres politiques pour la mise en œuvre d'une véritable économie circulaire», souligne Barbara Wegmann,

collaboratrice de Greenpeace et experte du domaine. Selon l'ONG, prolonger la durée de vie d'appareils et d'objets constitue un levier important, aussi dans la lutte contre la crise climatique. Une étude mandatée par l'organisation indique que, si tous les biens de consommation étaient utilisés entre une et trois années de plus, on pourrait réduire l'empreinte carbone, entre 1,8 et 4 millions de tonnes d'équivalent CO₂. «A titre de comparaison, le recyclage du PET a permis d'économiser 137 000 tonnes d'équivalent CO₂.» Dans ce contexte, Greenpeace réclame, via sa pétition, la garantie de la mise sur le marché d'articles réparables, l'assurance de disposer de pièces de rechange et d'informations techniques et, enfin, un encouragement à une culture allant dans ce sens. ■ SM

POING LEVÉ

NUMÉRO 1 DU MÉPRIS

Par Manon Todesco

Du jamais-vu. Depuis début avril, le personnel des huit grands centres logistiques d'Amazon en France sont en grève pour réclamer de meilleurs salaires. D'après l'intersyndicale qui organise la mobilisation, 2000 des 15 000 salariés suivraient le mouvement. Sur certains sites, les travailleurs n'ont même pas attendu les syndicats pour débrayer et protester. Les raisons de leur colère? En pleines négociations salariales annuelles obligatoires, la direction refuse d'accéder à la demande des employés et de leurs syndicats, à savoir une augmentation de salaire d'au moins 5%. Amazon a d'abord proposé une hausse générale des salaires de 3%, puis, mi-avril, le géant a revu sa copie et soumis une dernière offre jugée «attractive» de 3,5%. Amazon n'ira pas plus haut.

«Inadmissible», pour les syndicats, qui ont appelé à poursuivre les actions sur les sites aux quatre coins du pays. L'échec de ces négociations est plus large puisqu'aucune des quinze revendications syndicales ne figure dans l'accord final. Les pourparlers sont au point mort. Une ultime rencontre devait avoir lieu le 20 avril pour signer l'accord, mais elle a été repoussée au 3 mai. Quand on sait qu'en 2021, les bénéfices d'Amazon ont explosé de 57% à plus de 33 milliards de dollars, on comprend l'amertume des travailleurs, qui doivent faire face à la flambée des prix des carburants, de l'énergie et à une inflation importante. Augmenter un salaire de 1500 euros de 3,5% reviendrait à gagner environ 50 euros de plus par mois, même pas de quoi faire un plein d'essence... Le plus rageant, c'est qu'exactement au même moment, Amazon a pris la décision de facturer aux vendeurs une taxe de 5% pour financer... le carburant et l'inflation! Il y a donc deux poids deux mesures: Amazon, multinationale riche qui refuse de perdre 1 centime face à la hausse des prix, et ses employés qui peuvent bien se contenter de cacahouètes pour (sur)vivre. Quel mépris, et quelle hypocrisie...

Doit-on rappeler que travailler pour Amazon est déjà une épreuve au quotidien? Les cadences sont toujours plus élevées, la charge de travail inédite et la surveillance de plus en plus accrue. Les syndicats parlent ouvertement de «flicage» des employés. Sans oublier la dure mise à l'épreuve de leur santé: les maux de dos et d'épaules sont récurrents, et avec, les accidents du travail et les burn-outs liés à une mise sous pression au rendement constante. Et tout ça pour gagner à peine plus que le Smic... Difficile à encaisser quand on voit le big boss, Jeff Bezos, homme le plus riche de la planète, aller se balader dans l'espace! En tout cas, même si Amazon regorge de combines pour déplacer le travail dans d'autres entités, les salariés restent motivés et entendent bien se mobiliser jusqu'à obtenir gain de cause. Et nous, consommateurs, pouvons les aider en boycottant nos achats et en les relocalisant. Ça fera du bien à nos commerçants et à la planète au passage! ■



La vie est plus belle sans accident.

suva.ch/regles

Les règles vitales sont faites pour ça.

Respectez vos règles vitales et dites STOP
en cas de danger!

CURE DE JOUVENCE POUR LE GRAND-PONT

Après trois mois de travaux, l'ouvrage avance au rythme prévu. La Ville de Lausanne a organisé une visite du pont dont la sécurité et l'étanchéité doivent être renforcées



La cage d'armatures, avant le coulage du béton. Le lendemain, le béton sera lavé au karcher pour le rendre rugueux, afin que le revêtement en CFUP adhère mieux.



Le 11 avril, les représentants des médias étaient invités à visiter le chantier.

Textes Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

Depuis trois mois, la réfection du Grand-Pont à Lausanne chamboule les trajets de quelque 25 000 de ses utilisateurs à pied, à vélo, en bus ou en voiture. Les travaux devraient se terminer d'ici à fin novembre. «Pour ne pas impacter les fêtes de fin d'année. Ce, pour des enjeux économiques», souligne Patrick Etournaud, chef du Service des routes et de la mobilité. Pour l'instant, les délais sont tenus. Pour pallier le manque de sécurité et d'étanchéité du pont, ces travaux de fond étaient indispensables. Sans sacrifier à l'esthétique. «Il sera plus beau. C'est aussi le but: mettre en valeur le patrimoine», se réjouit Cyril Gerbino, chef de projet pour la Ville de Lausanne et ingénieur civil, donnant pour exemple la volonté de la mise en valeur de la partie maçonnée et le retour de luminaires à double branche, comme à l'origine. «Avec la réfection complète du tablier (la partie supérieure du pont), il s'agit de reconstituer une couverture étanche», souligne Cyril Gerbino, en montrant sur le chantier les marques d'un béton dégradé. La partie maçonnée est, elle, nettoyée à coups de jets à haute pression et d'hydrogommage, mais pas touchée dans ses fondations. Des garde-corps conformes aux exigences actuelles seront aussi installés.

DÉFIS PARTICULIERS

La grande gageure de ces travaux réside dans le nombre de fibres optiques, insérées dans le pont, qui alimentent de nombreuses institutions bancaires et



Le chef de projet de la Ville de Lausanne, Cyril Gerbino, explique les spécificités de ce chantier hors du commun.

de particuliers. Les câbles ont été déplacés des vieilles conduites à de nouvelles sur les 170 mètres de longueur de l'ouvrage. «En cas de dommages, des centaines de milliers de francs étaient en jeu, lance Ivan Richon, chef de chantier de l'entreprise Walo. Le risque était connu. On était préparés.» La déconstruction tout juste terminée a donc dû se faire minutieusement. Environ 1000 m³ de béton ont été évacués (une centaine de camions), «revalorisés dans des centres de tri pour en faire du béton recyclé», ajoute Ivan Richon. Quid d'éventuelles trouvailles? «On n'a pas retrouvé d'ossements», rigole-t-il. Plus loin sur le pont, Cyril Gerbino montre des restes de supports de rail de tram et d'anciens tubes de cuivre du

début du XX^e siècle sous la responsabilité de Swisscom qui les revalorisent en revendant le précieux matériau. Autre particularité de ce chantier: les bordures de rive (côté extérieur du pont) sont fabriquées avec un composite cimentaire fibré ultra-performant (CFUP). «Un élément continu directement coulé sur le chantier. Un petit challenge pour l'entreprise», précise Patrick Etournaud. Le CFUP permettra aussi l'étanchéité du pont et son renforcement structurel. L'échafaudage est lui-même spécifique, puisqu'il doit combiner les travaux au-dessus du pont et ceux, en dessous, de nettoyage, tout en protégeant le cheminement des piétons et des véhicules entre les arches.

Au cœur de la ville, une passerelle provisoire permet aussi d'admirer le travail d'une vingtaine de maçons au quotidien. «Pour les travailleurs, c'est comme s'ils avaient 10 000 chefs de chantier par jour, lâche en souriant Ivan Richon. Tout le monde a un avis! Il y a de quoi se sentir surveillé... Mais on est content de contribuer à ces ouvrages d'art et d'histoire. On s'en souviendra à chaque fois qu'on y passera!» ■



Des filets ont été installés sous les arches pour éviter les chutes de matériaux.

UNE LONGUE HISTOIRE

Pour mémoire, c'est entre 1839 et 1844 que le Grand-Pont a été construit sous la direction de l'ingénieur cantonal et urbaniste Adrien Pichard, qui mourra avant la fin de l'ouvrage. Celui-ci est baptisé Pont-Neuf, puis pont Pichard, avant de devenir le Grand-Pont. Une double série d'arches le constitue, six inférieures et 19 supérieures. Un pont pour créer des liens dans cette ville si vallonnée. A l'époque, le poète vaudois Jean-Jacques Porchat y dédie même un poème dans lequel il est question d'aplanir les chemins pour que les amoureux puissent se réunir et que les vins de Lavaux trouvent les tables... De 1872 à 1874, le comblement du Flon fait disparaître la première rangée d'arches, dont certaines sont encore visibles dans le réseau souterrain lausannois. Le pont rétrécit alors de moitié, de 25 à 13 mètres de hauteur. Par contre, il sera élargi deux fois: en 1892, passant de 10 à 12,90 mètres, puis à 15,90 mètres en 1933. ■

UNE CAPSULE TEMPORELLE POUR LES FUTURS MAÇONS

D'ici à 100 ans, lors de la prochaine rénovation du Grand-Pont, y aura-t-il un maçon ou un robot pour découvrir la capsule temporelle enfouie sous le tablier? Mystère... Dans tous les cas, une boîte, de 30 cm sur 20 cm, contenant une série d'objets choisis par les habitants et de documents représentatifs de notre époque y sera déposée. La Ville de Lausanne précise: «Destinés aux générations futures qui les découvriront lors de la prochaine rénovation du pont d'ici à une centaine d'années, ces objets viendront accompagner le programme de législation 2021-2026 ainsi qu'une édition du journal 24 heures.» Sur la page du sondage en ligne, entre autres articles au choix: un autotest Covid, un manga, un téléphone portable, un enregistrement du bruit de la ville, un flacon d'eau du lac Léman ou encore le rapport du GIEC du 4 avril 2022... ■



Les fibres optiques ont été déplacées des vieilles conduites vers de nouvelles sur les 170 mètres de longueur de l'ouvrage.



La démolition de la couverture du pont a demandé beaucoup de précision.



Le travail des ouvriers peut être admiré depuis la passerelle piétonne temporaire.

LE 1^{er} MAI EN SUISSE ROMANDE

FRIBOURG – SAMEDI 30 AVRIL
Travailler jusqu'au tombeau? 65 ans, c'est toujours NON!
Dès 12h Manifestation à la place Georges-Python.
14h Cortège.

GENÈVE – DIMANCHE 1^{er} MAI
Contre les régressions sociales et la guerre. Toutes et tous solidaires!
14h Départ du cortège boulevard James-Fazy, arrivée à la salle communale de Plainpalais, accueil par la Red de Tam-boreras de Suiza.
16h30-22h Fête à la salle communale de Plainpalais avec discours: syndicats SIT et Unia, Avivo, Grève féministe Genève, Comité Ukraine-Genève, Vert-e-s Genève, Comité 9 novembre. Concerts: Groovah et Fanfare Revuelta. Village syndical et militant, bars et restauration.

JURA
MOUTIER – DIMANCHE 1^{er} MAI
11h Rassemblement devant la gare de Moutier.
11h15 Cortège du 1^{er} Mai interjurassien.
12h Apéro puis repas et boissons à la Sociét'halle à des prix populaires. Interventions politiques sur les thèmes de la guerre, du climat, et de la santé avec Fanny Portenier, SSP Jura. Animation musicale.

NEUCHÂTEL
LA CHAUX-DE-FONDS – SAMEDI 30 AVRIL
Salle Ton sur Ton, rue du Progrès 48.
Dès 17h Spectacle, musique, restauration. Eric le Rouge.
20h30 Thierry Meury.
22h The Watchmaking Metropolis Orchestra.

LA CHAUX-DE-FONDS - DIMANCHE 1^{er} MAI
Salle Ton sur Ton, rue du Progrès 48.
Dès 11h Discours, musique, restauration.
14h Cortège.
Lory Loulou (DJ), Pop'Chestra.

FLEURIER – DIMANCHE 1^{er} MAI
Fête à la place de la Gare et au jardin public (salle Unia en cas de mauvais temps).
11h Accueil et apéritif.
11h30 Partie officielle avec Mathias Bobillier, militant du POP et des jeunes POP, Martine Docourt, co-présidente des Femmes socialistes suisses, membre du CD du PSS et

députée et Menekse K., militante Unia.
12h30 Repas offert: soupe aux pois ou à l'avoine et pain, pâtisserie. Cantine de boissons, thé et café, prix libres, tirelire.
12h30 Musique avec Rubén Dominguez, guitare et chansons latino-américaines, et L'Autre et ses musiciens, chansons françaises inédites. Concerts «au chapeau».

NEUCHÂTEL – DIMANCHE 1^{er} MAI
Préau du collège de la Promenade, av. du Premier-Mars 2A.
Dès 11h Discours, conférence, musique, restauration.
11h15 Cortège.
14h Conférence «Contre la guerre en Ukraine». Orchestre Pussicat.

VALAIS
SION - DIMANCHE 1^{er} MAI
Fête du travail et de la solidarité internationale au couvert des Iles à Sion.
11h30 Apéritif offert par l'USVs.
11h45 Accueil par la présidente de l'USVs, Francine Zufferey.
12h Discours de Mathias Reynard, conseiller d'Etat.
12h15 Discours de Emmanuel Amoos, conseiller national.
12h30 Repas préparé par l'association RAJO.
13h45 Discours de Hanny Weissmüller, présidente du personnel des locomotives SEV-LPV.
14h Discours de Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais.
14h30 Concert de The Soul'd Out.

VAUD
LAUSANNE - DIMANCHE 1^{er} MAI
10h30 Rassemblement place de la Riponne à Lausanne.
11h Début du cortège à la place de la Riponne.
12h30 Repas - casino de Montbenon (paella, lasagnes, raclette, spécialités kurdes et turcs, etc.)
13h30 Animations (spectacle musical du groupe Encuentro, clown pour les enfants, karaoké engagé).
16h30 Fin de la manifestation.
Yverdon, Nyon, Vevey, vallée de Joux: départs en train ou en bus pour rallier la manifestation à Lausanne. Les membres Unia pourront bénéficier d'un billet et d'un repas à prix réduit. Si vous êtes membres, inscrivez-vous. Plus d'informations et inscription sur: vaud.unia.ch/1mai

BLOCAGES EN FAVEUR DU CLIMAT

Nouvelles actions de blocage menée par le groupe Renovate Switzerland exigeant de la Confédération qu'elle investisse dans la rénovation des bâtiments pour lutter contre le réchauffement climatique. Le 22 avril, des militants se sont collés sur la chaussée de la sortie d'autoroute à Crissier près de Lausanne. Le 19, ils ont mené une opération similaire au début de la bretelle de Wankdorf en direction de Berne et durant cette même semaine ils ont également perturbé le trafic dans la capitale lausannoise et à Genève. Ils ont réitéré leur demande pour que le gouvernement prenne ses responsabilités et s'attaque avec détermination aux crises énergétiques et climatiques qui menacent le pays. Concrètement, ils réclament «un plan d'action national pour permettre aux cantons de rénover, d'ici à 2040, le million de maisons qui nécessitent une isolation d'urgence». Dans ce but, les activistes exigent que les subventions nécessaires à ce projet soient quintuplées pour atteindre un milliard de francs par an et que 100000 travailleurs supplémentaires soient formés dans le secteur du bâtiment d'ici à 2025. Si rien n'est entrepris par le Conseil fédéral dans les semaines à venir, les écologistes préviennent qu'ils reviendront sur d'autres routes, «plus nombreux et plus longtemps». ■ SM



AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch
En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch
Aucune obligation d'affiliation au syndicat.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales
Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.
Ouverture du secrétariat
Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle
Ouverture du secrétariat
Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

GRUPE D'INTÉRÊT DES RETRAITÉS

Assemblée

Faisant suite à notre séance de comité du 3 mars, notre prochaine assemblée aura lieu le **jeudi 5 mai de 14h30 à 16h** au secrétariat d'Unia Neuchâtel, salle du 1^{er} étage. Ordre du jour: **1.** Salutations et accueil. **2.** Notes de décisions du 3 mars, lecture sur place et approbation. **3.** Prochaines réunions – comité des retraités d'Unia région Neuchâtel (dates), course annuelle cantonale en juin, comité des retraités Unia région Neuchâtel (visite usine + repas), liste actions ponctuelles (rencontres + repas), Comité des retraités région Neuchâtel (repas Noël). **4.** AVS – campagne AVS et prévoyance, 1^{er} octobre, Neuchâtel. **5.** Proposition de visites aux membres Unia dans Ems. **6.** Assurance-maladie et subsides. **7.** Conférence nationale des retraités, Comité romand etc. **8.** Divers (15 mai, introduction d'un impôt solidaire, Canton de Neuchâtel).

LA CHAUX-DE-FONDS

GRUPE DES RETRAITÉS

Match au loto

Le match au loto des retraités se tiendra le mercredi 4 mai à 14h au restaurant Piscine-Patinoire de La Chaux-de-Fonds. Tous les membres, amies et amis sont cordialement invités et peuvent comme d'habitude apporter des lots. Merci de vous inscrire par téléphone au numéro 032 968 63 08 ou mobile 079 385 37 55 jusqu'au 2 mai. Au plaisir de vous revoir avec votre habituelle bonne humeur.

TRANSJURANE

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.

VOUS AVEZ DES DROITS@

LA RENTE TRANSITOIRE

La rente transitoire est la possibilité, pour les personnes perdant leur emploi après 58 ans et arrivant en fin de droit au chômage après 60 ans, de recevoir des prestations transitoires jusqu'à ce qu'elles perçoivent une rente de vieillesse. C'est la toute récente Loi fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés (LPTra, entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2021) qui offre cette possibilité visant à améliorer la protection sociale des personnes âgées sans emploi. Comment y accéder? Qui y a droit? Quelques informations utiles.

Conditions cumulatives

■ Etre arrivé en fin de droit dans l'assurance chômage au plus tôt dans le mois durant lequel l'âge de 60 ans est atteint;

■ Avoir cotisé à l'AVS dans une activité lucrative en Suisse durant 20 ans au moins (dont au moins 5 ans après 50 ans), en ayant réalisé un revenu annuel minimum correspondant au seuil minimum LPP (correspondant à 75% de la rente vieillesse maximale);

■ Ne pas être bénéficiaire de rente AVS ou AI;

■ Disposer d'une fortune disponible de maximum 50 000 francs pour une personne seule, respectivement 100 000 francs pour un couple (N.B.: A ce stade, le bien immobilier servant d'habitation à son propriétaire n'est pas pris en compte dans la fortune disponible);

■ Avoir son domicile et lieu de résidence habituel en Suisse/UE/AELE;

■ Avoir des dépenses reconnues supérieures aux revenus déterminants (condition économique).

Début et fin du droit

Le droit à la rente transitoire prend naissance le mois où l'ayant droit a déposé la demande et où toutes les conditions légales ci-dessus sont remplies.

Elle s'éteint au moment:

■ où une des conditions n'est plus remplie;

■ de la retraite anticipée (s'il est prévisible qu'il y aura un droit à des prestations complémentaires lors de la rente ordinaire vieillesse);

■ de l'âge ordinaire de la retraite.

Démarches

La demande peut être faite par la

personne concernée, un représentant légal ou un proche parent auprès des Caisses cantonales de compensation du canton du domicile.

Il est nécessaire de remplir un formulaire qu'il est possible d'obtenir auprès de la caisse compétente et d'y joindre les documents décrits sur ce dernier.

Montant

Le calcul est le même que pour les prestations complémentaires AVS/AI, à savoir que les prestations transitoires comportent une prestation annuelle correspondant à la différence entre les dépenses reconnues (art. 9 LPTra) et le revenu déterminant (art. 10 LPTra) (ainsi que le remboursement des frais de maladie et d'invalidité qui ne seraient pas déjà couverts par une autre assurance).

Ces prestations sont limitées à 2,25 fois le montant pour la couverture des besoins vitaux selon les prestations complémentaires, à savoir 44 123 francs par an pour une personne seule, respectivement 66 184 francs par an pour un couple ou une personne avec enfant.

Lacunes et problématiques

Cette nouvelle loi, avec peu de casuistique, commence à connaître quelques problématiques en pratique. Par exemple, le but de la loi est une protection sociale visant donc à éviter aux personnes âgées sans emploi d'avoir recours à l'aide sociale; pourtant, le fait que le conjoint de la personne requérante touche une rente AVS ou AI, qui potentiellement ouvre un droit aux prestations complémentaires (et donc sans les toucher de manière effective) suffit à justifier un refus d'octroi de la rente transitoire. Il y a donc une certaine contradiction entre la théorie et la pratique qui devra incontestablement être corrigée à l'avenir. ■

Par Diana Correia, juriste à Unia Neuchâtel

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales? N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil [sans-emploi.ch](https://www.sans-emploi.ch). L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

LICENCIÉS ET LAISSÉS SUR LA PAILLE

Virés le 11 avril, les dix travailleurs d'Electroleman n'ont pas eu de salaire depuis février. Unia a mis l'entreprise en demeure et demandé le blocage des factures auprès des entreprises générales

Textes Manon Todesco

«Le lundi, on se retrouve tous dans les locaux de l'entreprise pour noter nos heures», explique Pierre*, l'un des dix travailleurs d'Electroleman, entreprise genevoise d'électricité. «Le 11 avril, à 7h30, le patron nous a annoncé qu'à midi, on serait en faillite et donc licenciés. A savoir que trois collègues étaient à ce moment-là en arrêt maladie.» Officiellement, on leur annonce un licenciement pour cause économique. «Certes, le matériel avait du mal à arriver ces dernières semaines, ça nous a mis la puce à l'oreille, mais on était tout de même surpris, car du travail, il y en a énormément!» Les employés sont libérés de leur obligation de travailler et laissent donc leurs chantiers respectifs en plan.

Ce que les salariés n'ont pas vu venir, c'est qu'ils ne seraient pas payés pour le mois de mars, ni pour les dix jours travaillés en avril. Un courrier de l'administrateur accompagnant la lettre de licenciement indique que, «malheureusement, nous sommes dans l'incapacité de vous verser ledit salaire ainsi que vos mois de préavis».

«Il nous a dit qu'il fallait faire une demande auprès de la caisse d'insolvabilité pour toucher notre argent», rapporte un ancien employé. Le problème, c'est que l'entreprise n'étant pas officiellement en faillite, la caisse ne peut donc rien pour eux. «On est bloqués jusqu'au 31 mai, soit la fin de notre délai de congé, on ne peut pas s'inscrire au chômage et on ne peut pas travailler ailleurs», s'indigne Pascal*, un père de famille. «On n'a aucune rentrée d'argent. On ne sait pas comment on va payer notre loyer, et on ne sait pas comment on est censés subvenir aux

besoins de nos familles. Il nous a mis dans la merde.»

PATRON SOMMÉ DE PAYER... EN VAIN

Unia a été mandaté par l'ensemble des travailleurs. «Pour nous, il s'agit d'un licenciement abusif», soutient José Sebastiao, secrétaire syndical en charge du dossier qui a convoqué une conférence de presse devant l'un des chantiers à Cointrin. «Les deux entreprises Electroleman SA et Electroleman Group ont des dizaines de chantiers actifs sur le canton. L'administrateur n'en est pas à son coup d'essai: le Registre du commerce indique qu'il a eu sept entreprises dont cinq ont déjà été radiées. Il licencie les travailleurs sans les payer et, ensuite, il sous-traite le travail.» L'entreprise a été mise en demeure le 19 avril de payer les salaires dus dans un délai de 24 heures. «Nous n'avons eu aucune réponse de sa part», regrette le syndicaliste.

La colère gronde d'autant plus depuis qu'un travailleur a vu une offre d'emploi publiée par l'entreprise sur internet, quelques jours après leur licenciement. Clément* raconte de son côté que le patron l'a contacté pour lui proposer de revenir finir un chantier. «Il m'a proposé 500 francs cash et mon salaire de mars le lendemain si je venais. Je n'ai pas cédé au chantage et je n'y suis pas allé, en solidarité avec mes collègues.»

CONTRATS DÉNONCÉS

Unia a, entre autres, interpellé Edifea, entreprise générale qui a collaboré avec Electroleman sur de nombreux chantiers. «Au nom du principe de responsabilité solidaire, nous lui demandons de bloquer les factures ouvertes auprès de l'entreprise afin de payer en



José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia, et les travailleurs lésés ont dénoncé les pratiques d'Electroleman.

priorité les travailleurs», souligne José Sebastiao.

Si les paiements des travaux de mars et d'avril ont déjà été faits, Edifea a anticipé les demandes d'Unia et stoppé les futurs paiements. «Nous sommes très fermes sur ces questions et nous refusons de travailler avec des entreprises qui ne paient pas leurs employés», assure Alexis Armand, directeur chez Edifea. «Nous avons immédiatement dénoncé les contrats avec Electroleman et nous demanderons aux sociétés qui reprennent les chantiers, si elles le peuvent, d'engager le personnel licencié. Nous déplorons la situation et espérons que des solutions seront rapidement trouvées pour ces travailleurs.» Pour les salaires impayés, Edifea déclare pour l'heure ne pas pouvoir se substituer à l'employeur dans la mesure où les sommes dues avaient déjà

été versées à Electroleman. «Il faut s'en remettre à l'Office des faillites.» De son côté, José Sebastiao se dit préoccupé: «Les paiements ont été bloqués,

mais pas pour payer les salaires des travailleurs comme le réclame Unia.» ■

* Prénoms d'emprunt.

«IL NOUS METTAIT SANS CESSÉ LA PRESSION»

Les langues se délient. Les employés nous dressent le portrait d'un patron loin d'être exemplaire. «Les conditions de travail étaient très dures, souligne Marc*. J'étais tout seul sur quatre chantiers en même temps, j'étais épuisé. La charge de travail était impossible à tenir. Un collègue a fait trois mois de dépression. Il nous mettait sans cesse la pression, même quand on était en arrêt, il nous appelait pour nous demander quand on allait reprendre.» Les plus anciens employés étaient là depuis 18 mois, maximum. «Il nous payait le 10 du mois suivant, ce qui n'est pas conforme à la convention. De même, nous n'avions pas d'habits de travail, et les heures de travail supplémentaires n'étaient pas majorées. Quant aux équipements de protection individuelle (EPI), il fallait batailler et être patient pour les obtenir.» Une fois le licenciement prononcé, certains employés ont tenté de garder le contact avec le patron. «Il a dit qu'il ne pouvait plus rien pour nous et nous a souhaité de bonnes démarches. Depuis, il fait le mort...» L'Événement syndical a tenté de joindre l'administrateur à plusieurs reprises, sans succès. ■

«Nous ne vendons pas des bonbons»

Epaulées par Unia, les assistantes en pharmacie du canton de Vaud demandent une revalorisation de leur salaire et une meilleure reconnaissance du métier. Témoignages

Sonya Mermoud

Une trentaine d'assistantes en pharmacie du canton de Vaud ont participé, le 13 avril dernier, à une assemblée générale organisée par Unia à Lausanne. But de la rencontre: définir les attentes principales dans la branche. «La discussion a essentiellement porté sur la nécessité de revaloriser le métier et d'améliorer les conditions de travail», précise Gwenolé Scullier, secrétaire syndical, ravi de la forte fréquentation à cette réunion. «Un succès sachant que, dans le domaine, nous sommes partis de

zéro. Il n'y avait plus eu de séance depuis une quinzaine d'années dans ce secteur.» Réparties par groupes, les travailleuses – la profession compte une large majorité de femmes – ont établi une liste de revendications prioritaires. «Elles se sont montrées très déterminées et constructives», poursuit le syndicaliste, soulignant la volonté de parvenir à terme à la conclusion d'une convention collective de travail (CCT). En tête de liste des améliorations souhaitées, le salaire. Une demande majeure, sachant que, précise le collaborateur d'Unia, un quart du personnel du domaine doit tourner avec moins de

4250 francs mensuellement. Ce chiffre a été mis en lumière lors d'un sondage effectué par le syndicat entre juillet et octobre 2020 auquel ont répondu plus de 400 personnes.

MULTIPLICITÉ DES TÂCHES

«Le salaire est clairement trop bas. Nombre de jeunes quittent le métier pour cette raison», note Pamela, coprésidente du comité du personnel. Titulaire d'un CFC d'assistante en pharmacie, la jeune femme de 25 ans précise avoir gagné, pour sa part, au terme de son apprentissage, 3800 francs par mois. «J'ai par la suite reçu 4200 francs. Mais j'ai dû me battre.» Pamela estime impératif de revaloriser la profession en augmentant les rémunérations. Et se montre favorable à l'introduction généralisée d'un 13^e salaire (près de 60% n'en bénéficieraient pas, selon l'enquête d'Unia) et éventuellement de primes liées au chiffre d'affaires. Pamela plaide encore pour cinq semaines de vacances pour tous; 20% des employés n'en ont pas autant.

«Sans vouloir dénigrer le personnel de commerce de détail, nous ne vendons pas des bonbons, mais des médicaments qui peuvent avoir des effets graves, dangereux pour la santé. Nous avons des responsabilités, devons poser des questions aux clients pour leur sécurité.» Une facette de la profession qui, explique encore l'assistante, génère parfois des réactions

négatives. «Tout le monde ne comprend pas notre démarche. Certaines personnes peuvent se montrer particulièrement désagréables, arrogantes quand on les interroge», regrette Pamela, avant de préciser encore l'éventail des tâches réalisées en amont, entre préparations médicales, organisation des semainiers, vérifications des ordonnances, réception des livraisons, facturations, appels, etc. «Nous effectuons un travail qui appartient au domaine de la santé et des soins et devons donc y être intégrées.» Dans ce sens, les assistantes ne souhaitent pas être affiliées au commerce de détail et à l'industrie.

SORTIR DE L'ANONYMAT

La militante souligne par ailleurs la difficulté d'évoluer dans le secteur avec également comme corollaire un abandon prématuré du métier. De son côté, elle a repris des études pour devenir pharmacienne, mais continue à s'engager pour ses collègues. «Si nous nous montrons motivées, patientes et soudées, nous parviendrons à changer la donne.» Un espoir partagé par Laura (prénom d'emprunt), 35 ans, comptant une dizaine d'années dans la branche. Comme l'ensemble des participantes à l'assemblée, elle partage les revendications énoncées. Et insiste, elle aussi, sur les connaissances qu'implique la profession, la considération dont doit faire l'objet chaque client, la variété des acti-

vités. Parmi les qualités requises pour exercer ce job, elle cite «des nerfs solides – certains malades se déchargent sur nous – le sens de l'écoute et de la psychologie, une bonne condition physique, de la mémoire...» «Nombre de personnes croient que nous avons de bonnes places, que nous sommes bien payées. Il nous faut sortir de l'anonymat. Nous faire entendre et respecter. Les assistantes sont le cœur des pharmacies. Ce sont elles qui remplissent le gros des tâches. Nous devons avoir des connaissances médicales, rester informées sur les médicaments... Il n'y a aucune reconnaissance accompagnant cet effort. C'est démotivant.» La trentenaire s'indigne également des problèmes de sous-effectifs. Une situation stressante qui a particulièrement pesé durant la pandémie «Nous avons alors été très sollicitées. Nous avons souvent subi de plein fouet les frustrations des gens. Et, en guise de prime, nous avons reçu, pour celles qui travaillaient à 100%, un bon de 300 francs à faire valoir dans l'enseignement...» Dans ce contexte, elle juge nécessaire de disposer d'une CCT. «Elle serait bénéfique pour tous. Une sécurité pour la profession. Mais beaucoup de salariées ont peur de se mobiliser et manquent de temps en raison de leurs charges familiales. Elles doivent se rendre compte de leur valeur.»

Une autre rencontre devrait avoir lieu en juin. Affaire à suivre. ■



Les assistantes en pharmacie du canton de Vaud demandent une amélioration générale de leurs conditions de travail et un meilleur salaire en particulier.

TRAVAIL AU NOIR ET ZONE GRISE

Le documentaire suisse *Travail au noir* d'Ulrich Grossenbacher suit cinq inspecteurs du travail dans leurs visites inopinées à travers le canton de Berne. Un film qui met l'accent sur la misère sociale souvent cachée dans notre pays prospère, tout en soulignant la difficulté d'impartialité de la fonction

Textes Nicolas Jacot

Frédy, Regula, Marcos, Stefan et Christoph sillonnent les routes du canton de Berne. Toujours en binôme, ils sont en quête des fraudeurs, des exploités, du dumping salarial... En effet, ces quatre hommes et cette femme sont inspecteurs pour le Contrôle du marché du travail, l'organe cantonal mandaté par l'Office de l'économie et les commissions paritaires. Construction, hôtellerie-restauration, vente, etc., ces agents sont sur tous les fronts et en premières lignes face aux pires abus en matière de Code du travail, au non-respect des conventions collectives ou encore à l'exploitation des sans-papiers. C'est leur quotidien que le cinéaste Ulrich Grossenbacher s'est attelé à capter. Des interventions aléatoires, sur les chantiers ou dans

des établissements, parfois aux allures de films policiers, aux confidences, réflexions et doutes des uns et des autres durant les trajets en voiture, le réalisateur esquisse les contours d'une mission complexe administrativement, mais surtout humainement. Le tout ponctué de prises de position sur la question de Corrado Pardini, ancien membre du comité directeur d'Unia. Avec pour objectif de s'engager «pour un monde du travail humain et digne d'être vécu», Ulrich Grossenbacher réalise un long métrage qui propose des petites histoires tragiques avec, pour toile de fond, la vaste question de la protection des salaires et l'accord sur la libre circulation des personnes. «Au cours des quinze dernières années, l'UE a considéré que les intérêts économiques d'une société industrielle et de services en quête de profit et de crois-

sance étaient plus importants qu'une Europe sociale et soucieuse d'équité», dénonce le cinéaste. Le ton du film est donné!

RENFORCEMENT DES SANCTIONS

En choisissant de suivre cinq inspecteurs, Ulrich Grossenbacher met surtout en lumière toute la part de subjectivité de la fonction. Quand les uns envisagent en effet de laisser les sans-papiers s'échapper avant l'arrivée de la police, un autre fera preuve de «l'empathie d'une biscotte», pour reprendre les termes de l'intéressé... Témoignant ainsi des divergences, parfois profondes, entre les contrôleurs. Avec, à l'occasion, un récit familial directement relié à la problématique – des parents saisonniers espagnols, une mère exploitée durant son enfance, ou encore un grand-père protagoniste de

la grève générale de 1918 – les inspecteurs démontreront une volonté partagée de protéger des acquis sociaux obtenus de haute lutte. Et n'hésitent pas à dénoncer des pénalités à l'encontre des employeurs fraudeurs jugées clairement insuffisantes. Le large sourire aux lèvres d'un patron, pris la main dans le sac et apparaissant à visage découvert, est bien la preuve que le risque et la peine encourus sont dérisoires. Alors qu'en face, son employé sans-papiers sri-lankais est, lui, emmené par la police... Une image qui résume à elle seule toute l'injustice du phénomène et qui appelle à un renforcement des sanctions dans une société où malheureusement, déplore Ulrich Grossenbacher, «la protection sociale est passée de mode». ■

Travail au noir, d'Ulrich Grossenbacher, sortie en Suisse romande le 11 mai.

10 BILLETS GRATUITS !

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 5x2 billets gratuits pour le film *Travail au noir* offerts par le distributeur Fair&Ugly.

Attention, ces billets sont valables uniquement du lundi au vendredi (jours fériés exclus).

Intéressés? Écrivez-nous en indiquant vos coordonnées à forum@evenement.ch ou à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.

Le film sera à l'affiche dans les villes suivantes: Bienne, La Chaux-de-Fonds, Delémont, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Oron, Tavannes et Tramelan.



SOURIRE JAUNE ET BLEUS À L'ÂME

Rien à foutre dresse le portrait d'une hôtesse de l'air au sein d'une compagnie aérienne *low-cost*. Une comédie dramatique qui, au-delà de dénoncer les conditions de travail et les salaires de misère de la profession, vient mettre le doigt sur les douleurs d'une jeune femme perdue

Cassandra, 26 ans, est une hôtesse de l'air belge établie à Lanzarote dans l'archipel des Canaries. Elle travaille pour une compagnie aérienne *low-cost* et enchaîne ainsi les vols jusque dans trois pays par jour. En plus de conditions de travail déplorables et d'un salaire de misère, la jeune femme subit des exigences constantes de son employeur pour augmenter les ventes de produits *duty free* à bord. Quand elle n'est pas en service, Cassandra aligne les fêtes sans limites et les rencontres sans lendemain. Menant une vie dénuée d'attaches, si ce n'est aux réseaux sociaux, elle semble toutefois s'en accommoder et même en retirer une certaine satisfaction. Mais dans cette fuite en avant, l'employée va finir par perdre pied sous la pression de la compagnie. Cassandra n'aura ainsi d'autre choix que d'affronter ses douleurs enfouies en revenant vers ceux qu'elle a laissés au sol...

Écrit et réalisé en binôme par les cinéastes français Julie Lecoustre et Emmanuel Marre, *Rien à foutre* se présente comme une immersion totale dans le monde des travailleurs du ciel. Tourné en conditions réelles avec de très nombreux professionnels du domaine dans leur propre rôle, le film fait preuve d'un réalisme cru. Et vient démystifier un job harassant associant nettoyage, vente, service, à une représentation exacerbée de la féminité et un sourire de façade. Pourtant, explique Julie Lecoustre, «malgré les conditions de travail et la rémunération misérable, c'est un métier qui fait toujours rêver et les candidatures ne manquent pas».

DÉCALAGE ET SOLITUDE

Rien à foutre vient ainsi clairement dénoncer la situation précaire de ces jeunes femmes: «Elles vivent souvent en petites communautés apatrides, dans des colocations près des aéroports, continue la réalisatrice. Elles sont en décalage permanent, il n'y a plus de semaines, on leur donne un planning hebdomadaire et elles découvrent leurs destinations.» Et pourtant, et c'est bien toute la singularité du long métrage, Cassandra ne semble pas intéressée à améliorer son cadre de vie professionnel et personnel. «Tu trouves que les conditions



sont bonnes? Si on ne fait rien, ça va être de pire en pire pour l'avenir», lui lance un syndicaliste pour tenter de la convaincre de rejoindre un mouvement de protestation. Sans succès! Car si, au fond, elle a bien conscience des problèmes et en arrive à envier les hôtesse des compagnies aériennes traditionnelles, elle se complait dans cette vie solitaire et désinvolte sans responsabilités. Se faisant ainsi la porte-voix d'une certaine jeunesse qui n'en a littéralement «rien à foutre». De jeunes adultes perdus qui vivent à travers les réseaux sociaux, les fêtes à outrance et ne se parlent plus si ce n'est via des messages vocaux enregistrés. Car au final, c'est un film qui traite avant tout de solitude. Une solitude qui, affirme Emmanuel Marre, lucide, «figure aussi ce qui arrive dans le monde du travail, où l'on essaie d'atomiser les travailleurs, de casser les solidarités, les liens». ■

Rien à foutre, de Julie Lecoustre et Emmanuel Marre, sortie en Suisse romande le 4 mai.

CARNET BLANC ET VIE PAS ROSE

A travers les yeux d'une jeune Européenne, *Ma famille afghane* raconte l'histoire d'une maisonnée dans le Kaboul des années 2010. Un film d'animation soigné de la réalisatrice tchèque Michaela Pavlátová qui décrit, non sans humour, le quotidien inique des femmes

Étudiante en économie à l'Université de Prague, Helena tombe follement amoureuse de Nazir, un Afghan. Faisant fi des mises en garde, la jeune femme décide de tout plaquer pour le suivre à Kaboul seulement deux mois après leur rencontre. Ils se marient dès leur arrivée et Helena devient Herra. Dans cette société afghane de 2011 dont elle ne connaît pas les codes, elle va devoir trouver sa place. Et notamment au sein de sa belle-famille composée d'un grand-père libéral, d'une belle-mère qui pleure encore un mari et un fils tués par les Talibans, d'une belle-sœur sous l'emprise d'un mari traditionaliste et brutal, et de neveux et nièces qui aspirent à un mode de vie occidental. Mais alors qu'elle se rêve mère de famille nombreuse, Herra doit faire face à sa stérilité. C'est finalement la rencontre avec Maad, un gamin des rues abandonné, qui va venir bouleverser la structure familiale. Amenant même la jeune femme à envisager une activité professionnelle au sein d'une ONG. Mais dans ce pays gangréné par les traditions ancestrales, le

clan va bientôt implorer pour ne plus jamais être le même... Adaptation du roman *Fresha* de Petra Procházková, *Ma famille afghane* s'inspire en partie du propre parcours de cette journaliste et travailleuse humanitaire tchèque. Réalisé par la cinéaste Michaela Pavlátová, le long métrage a déjà été primé au Festival d'Annecy et récemment sélectionné au Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève.

VUS DE L'INTÉRIEUR

A travers le quotidien de cette famille, le film décrit toute la palette des contraintes imposées aux femmes afghanes: isolement social, mariages forcés, violences domestiques, insultes, etc. Mais en adoptant le point de vue de Herra, le récit envisage ces injustices de l'intérieur. Un élément narratif important qui vient donner un surplus de compréhension, face à nos a priori d'Occidentaux, pour ces héroïnes qui tantôt se battent, tantôt se soumettent. Et qui permet, ainsi que l'explique la réalisatrice, de comprendre ces épouses même lorsqu'elles sont dans des si-

tuations que nous désapprouvons. Inversement, *Ma famille afghane* refuse de condamner les personnages masculins et en dresse un portrait sensible en montrant leur capacité à aimer et à pleurer. Invitant ainsi le spectateur à ne pas juger les personnes, mais plutôt le conservatisme et les idées préconçues auxquels elles sont soumises. «On peut condamner une société dont le comportement des individus et des groupes s'éloigne de notre modèle, note la réalisatrice, mais dès lors qu'on s'intéresse à l'âme des êtres humains, à leurs relations familiales et à leur quotidien, on comprend mieux leurs différences.»

En faisant preuve d'un humour tendre, mis en valeur par des dessins clairs et naïfs, le film réussit le pari ludique et didactique d'aborder les modes de vie de la société afghane d'il y a dix ans, tout en racontant une histoire de famille universelle. ■

Ma famille afghane, de Michaela Pavlátová, sortie en Suisse romande le 27 avril (à partir de 12 ans).

